

République Française
DEPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE
CANTON D'AMBOISE

**MAIRIE DE
NEUILLÉ LE LIERRE 37380**

TEL : 02 47 52 95 17

Convocation : 31 mars 2023

SESSION ORDINAIRE

Nombre de Conseillers Municipaux

En exercice : 13

Présents : 11

Votants : 11

Pouvoirs : 0

N° DEL-2023-07

**Extrait du Registre des Délibérations
Commune de Neuillé le Lierre**

Séance du 7 avril 2023

L'an deux mil vingt-trois le 7 avril à 20 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie de Neuillé le Lierre, sous la présidence de Madame Blandine BENOIST, Maire.

Présents :

Mesdames Blandine BENOIST, Cécile BERLAND, Corinne DUMONT, Natacha MOUGEOLLE.

Messieurs Laurent DUCARD, Philippe PONTILLON, Loïc PELÉ, Joël LAMOTTE, Dominique NOURRY, Danis SIX, Richard THIBAUT.

Absents excusés : Ingrid MÉTAIS, Vanessa TESSIER.

Secrétaire de séance : Cécile BERLAND

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

Madame le Maire présente au Conseil municipal le budget primitif 2023.

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES		
Imputation	Intitulé	Montant
D011	Charges à caractère général	188 420,62 €
D012	Charges de personnel	295 100,00 €
D014	Atténuation de produits	32 978,37 €
D65	Autres charges de gestion courante	46 742,50 €
D66	Charges financières	6 037,71 €
D67	Charges exceptionnelles	100,00 €
D023	Virement à la section d'investissement	127 972,80 €
D042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 898,00 €
D022	Dépenses imprévues	4 000,00 €
	TOTAL	704 250,00 €

RECETTES		
Imputation	Intitulé	Montant
R002	Excédent de fonctionnement reporté	89 772,28 €
R013	Atténuation de charges	13 500,00 €
R70	Produits de services, du domaine	125 205,00 €
R73	Impôts et taxes	330 078,00 €
R74	Dotations et participations	123 690,72 €
R75	Autres produits de gestion courante	22 002,00 €
R76	Produits financiers	2,00 €
R77	Produits exceptionnels	0,00 €
	TOTAL	704 250,00 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Imputation	Intitulé	Montant	Imputation	Intitulé	Montant
20	Immobilisations incorporelles	4 000,00 €	13	Subventions d'investissement (hors 138)	9 177,83 €
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	108 455,26 €	10	Dotations, fonds divers et réserves	16 984,98 €
16	Emprunts et dettes assimilées	44 578,35 €	21	Virement de la section de fonctionnement	127 972,80 €
			40	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 898,00 €
	TOTAL	157 033,61 €		TOTAL	157 033,61 €
D001	Solde d'exécution négatif reporté	102 264,39 €	1068	Affectation en recette d'investissement	102 264,39 €
	TOTAUX CUMULÉS	259 298,00 €		TOTAUX CUMULÉS	259 298,00 €

Après délibération, le Conseil municipal adopte à l'unanimité le budget primitif 2023 qui s'équilibre en section de fonctionnement à la somme de 704 250,00 € et en section d'investissement à la somme de 259 298,00 €.

Fait à Neuillé le Lierre, le 7 avril 2023

Le Maire, Blandine BENOIST.